

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Assurance chômage: plus de 3 milliards d'économies encore à trouver](#)
- [Brexit - Theresa May : « Nous sommes dans une impasse »](#)
- [Livret A : les dépôts dépassent les retraits d'1,35 milliard](#)
- [Des Français plus heureux au travail](#)
- [Pôle Emploi propose aux chômeurs de s'expatrier en république Tchèque](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Les grands axes du « Plan santé pour 2022 ». Réactions des mutuelles.](#)
- [Protection sociale des étudiants : tout change](#)

## FISCALITE

- [Macron veut 6 milliards de baisse d'impôts en 2019](#)
- [Fraude fiscale : l'Assemblée privilégie les amendes aux poursuites](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [Voiture électrifiée : la stratégie de PSA pour remporter le défi industriel](#)
- [Déploiement de la fibre : le spectre d'un manque de main-d'œuvre](#)

## LIVRES

- [« En marche vers l'immobilisme » d'Agnès Verdier-Molinié](#)

### **Qu'est-ce que Le.Crible ?**

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant :  
[eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Assurance chômage: plus de 3 milliards d'économies encore à trouver

Le 21/09/18, le gouvernement a demandé aux partenaires sociaux que la future négociation sur l'assurance chômage réalise de 3 à 3,9 milliards d'euros d'économies en trois ans. Ces derniers ont protesté en rétorquant qu'il s'agissait-là d'une « *logique uniquement budgétaire* ». Avant de déclarer qu'ils s'accordaient un temps de réflexion pour décider si, dans ces conditions, ils allaient négocier ou non. **Hubert Mongon, Medef**, a déclaré que ce dernier se donnait « *quelques semaines* » pour transmettre sa décision, en précisant que « *l'encre des précédents accords est à peine sèche* ». **Jean-Michel Pottier**, de la **CGPME**, s'est déclaré « *extrêmement inquiet* » : « *C'est une réforme à l'envers : on part d'un objectif budgétaire* ». **Michel Beaugas, FO** : « *1,3 milliard, d'économies par an, c'est beaucoup* ». Avant de dénoncer un « *prisme marqué sur les économies* ». **Marylise Léon, CFDT** : « *[Ces économies] sont extrêmement conséquentes [et] font suite à une convention où il y a eu déjà 800 millions d'économies sur les droits des demandeurs d'emploi* ». **Denis Gravouil, CGT** : « *[Il n'est] pas question de baisser les droits des chômeurs* ». **Jean-François Foucard, CFE-CGC** a rappelé qu'au-delà de l'Assurance-chômage proprement dite, les partenaires sociaux allaient aussi devoir, d'ici janvier, négocier la prochaine convention tripartite Etat-Pôle Emploi et Unedic (gérée par eux), tout en se penchant sur l'architecture du régime pour préparer l'arrivée du revenu universel d'activité. Avant de commenter, de manière ironique : « *C'est en même temps, en quatre mois... tout va bien* ». Pour rappel, après être passé d'excédentaire (4,5 milliards d'euros en 2008) à déficitaire après la crise de 2008 (- 3,5 milliards d'euros), **l'Unedic** considère aujourd'hui que, suite à la convention qui a été négociée et signée en 2017 et grâce à la reprise économique, elle devrait revenir à l'équilibre en 2019 et être de nouveau excédentaire en 2020. Pour **le gouvernement**, « *il faut accélérer le désendettement* » (la dette de l'Unedic est de 35 milliards d'euros actuellement). **Muriel Pénicaud**, ministre du Travail, a déclaré que ce qui allait permettre au régime de faire des économies, c'était la lutte contre la précarité : « *Les contrats courts ça coûte 8 milliards de plus que les cotisations que ça rapporte. Donc si on lutte contre la précarité, en même temps on rend moins fragile le dispositif* ». **Ce que le gouvernement souhaite que les partenaires sociaux voient : 01)**- Le système de l'activité réduite, qui autorise à cumuler une allocation chômage et un petit salaire ; système destiné à inciter au retour à l'emploi et qui concerne 800 000 personnes en moyenne par mois, notamment des seniors et des femmes. **02)**- Qu'ils se penchent sur « *la combinaison* » des règles du « *cumul emploi chômage* » et du mécanisme des « *droits rechargeables* » qui, d'après le ministère, permet d'augmenter la durée de prise en charge. **03)**- Le bonus-malus pour les entreprises abusant de contrats courts – une mesure qui ulcère le patronat – devra être abordé. Le ministère a toutefois expliqué que ce bonus-malus ne sera pas cité « *expressément* » dans la lettre de cadrage. Mais « *si un système n'est pas trouvé, la convention d'assurance chômage ne sera pas agréée* ». Enfin, concernant la dégressivité des allocations chômage, Mme Pénicaud a déclaré que c'était aux partenaires sociaux de « *définir si, parmi les formules, ils veulent la dégressivité ou autre chose. [Ce n'est pas au gouvernement de dire les solutions]* ».

[https://www.challenges.fr/economie/social/assurance-chomage-3-milliards-d-economies-encore-a-trouver\\_614536#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20180922](https://www.challenges.fr/economie/social/assurance-chomage-3-milliards-d-economies-encore-a-trouver_614536#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20180922)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 22/09/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● Brexit - Theresa May : « Nous sommes dans une impasse »

Le 21/09/18, **Theresa May**, première ministre britannique, a déclaré que les négociations sur le Brexit étaient « *dans une impasse* ». La raison : le rejet par l'Union européenne (UE) de la proposition avancée par le Royaume-Uni au sommet de Salzbourg, le plan de Chequers qui prévoit la création d'une zone de libre-échange pour les biens industriels et les produits agricoles, ce qui permettrait de « *protéger les emplois ici (en Grande-Bretagne) et en Europe* ». La proposition permettrait aussi de conserver des relations économiques étroites sans création de « *frontière physique* » entre l'Irlande du Nord (britannique) et la république d'Irlande. **Mme May** : « *Il est inacceptable de rejeter la proposition d'une des parties sans*

*explication détaillée et sans contre-proposition* ». **Donald Tusk**, président du Conseil européen, a affirmé en réponse qu'il était « *convaincu qu'un compromis, bon pour tous, est encore possible* ». Un nouveau sommet pourrait avoir lieu en novembre, le Brexit étant prévu pour fin mars 2019.

[http://www.lepoint.fr/europe/brexit-theresa-may-nous-sommes-dans-une-impasse-21-09-2018-2253227\\_2626.php?boc=404526&m\\_i=04q0UN2K4PNj9AxiB%2BrlkwgmEjVVSP7RkAF3qDDgb9FUibpbvyGSK9OL8NHe0EbPK2HOXAS6k\\_LPxBtOMhbuNldSkY00z&M\\_BT=77616227272#xtor=EPR-6-\[Newsletter-du-soir\]-20180921](http://www.lepoint.fr/europe/brexit-theresa-may-nous-sommes-dans-une-impasse-21-09-2018-2253227_2626.php?boc=404526&m_i=04q0UN2K4PNj9AxiB%2BrlkwgmEjVVSP7RkAF3qDDgb9FUibpbvyGSK9OL8NHe0EbPK2HOXAS6k_LPxBtOMhbuNldSkY00z&M_BT=77616227272#xtor=EPR-6-[Newsletter-du-soir]-20180921)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 21/09/2018)

### ● Livret A : les dépôts dépassent les retraits d'1,35 milliard

Le 21/09/18, la **Caisse des dépôts** a indiqué que le **Livret A** connaissait une bonne croissance : durant les huit premiers mois de l'année, les dépôts des épargnants ont dépassé les retraits. Ils ont atteint 11,34 milliards d'euros, contre 12,17 milliards d'euros en 2017. Au mois d'août, la tendance s'est confirmée avec des dépôts à hauteur de 1,35 milliard d'euros. Pour rappel, l'argent du Livret A finance entre autres le logement social. Il reste l'un des placements préférés des Français, malgré une rémunération historiquement basse (0,75 %, taux qui ne devrait pas bouger jusqu'en 2020, selon le gouvernement). Pour le **LDDS** (ex-LDD, qui intègre désormais le financement de l'économie sociale et solidaire), la collecte est elle aussi positive, à hauteur de 310 millions d'euros ; elle marque cependant un léger fléchissement par rapport à 2017 (340 millions en août 2017). Sur les huit premiers mois de l'année 2018, la collecte du LDDS atteint 2,2 milliards d'euros (contre 2,41 milliards d'euros en 2017). Notons qu'août est toujours un mois favorable pour les placements d'épargne, Livret A comme LDDS, et que les mois de septembre et octobre connaissent généralement une baisse due au paiement des impôts. **L'Expansion** : « *Au total, l'encours des placements réalisés sur les deux produits tous guichets confondus atteignait 389,5 milliards d'euros à fin août, contre 375,5 milliards d'euros l'an dernier à la même période* ».

[https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/livret-a-les-depots-depassent-les-retraits-d-1-35-milliard\\_2036347.html](https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/livret-a-les-depots-depassent-les-retraits-d-1-35-milliard_2036347.html)

(Source : <https://lexpansion.lexpress.fr> du 21/09/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● Des Français plus heureux au travail

D'après la 10<sup>ème</sup> édition du baromètre « santé et qualité de vie au travail » du groupe mutualiste **Malakoff Médéric** publié le 20/09/18, 60 % des salariés du privé disent se sentir mieux au travail qu'il y a dix ans. **Les raisons : 01)-** Ils ont davantage confiance dans l'avenir. **02)-** Leur travail est moins pénible (- 6 points pour ceux qui se plaignent par rapport à 2009, sauf pour les ouvriers qui sont encore 80 % à considérer que leur travail est pénible). **03)-** Ils jouissent d'une meilleure santé. 73 % des salariés du privé sont confiants quant à leur situation professionnelle (+ 9 points par rapport à 2012). 69 % d'entre eux (80 % pour les cadres) considèrent que les changements et innovations technologiques en cours vont être, à l'avenir, bénéfiques pour leur travail. Par rapport à il y a dix ans, six salariés sur dix se sentent mieux dans leur travail. **Malakoff Médéric** : « *Malgré cette nette amélioration de la perception de la qualité de vie au travail, certains risques [...] ressortent de l'étude* ». **Lesquels : 01)-** Il ressort que les salariés sont plus nombreux à déclarer avoir des difficultés à concilier vie professionnelle et vie privée (35 %, contre 29 % en 2009). Les solutions demandées par les salariés interrogés : des horaires de travail plus souples ou le télétravail. **02)-** Le stress, ou pression psychologique. Ainsi, 68 % estiment que leur travail est fatigant nerveusement (- 4 points en dix ans ; c'est tout de même un chiffre élevé). Les raisons : la difficulté à gérer les priorités et la fragmentation du travail. **03)-** Un manque de reconnaissance par la hiérarchie (58 %, chiffre stable depuis dix ans). Quant au nombre de salariés habilités à prendre des décisions, il est en baisse (24 %, contre 34 % en 2009). Enfin, la part des salariés « *très engagés* », c'est-à-dire cherchant à améliorer leur façon de travailler, a connu une forte hausse en dix ans, passant de 29 % à 41 %. C'est dans les salariés des TPE, chez les managers et les personnes de plus de cinquante ans qu'on les trouve. Que demandent les salariés pour qu'une amélioration de leur bien-être au travail se

produise dans les dix ans à venir : un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, ainsi que des perspectives d'évolution.

→ **NB** : L'enquête a été réalisée par Internet entre avril et mai 2018 auprès d'un échantillon de 3 500 salariés représentatif des salariés français du secteur privé.

[https://www.la-croix.com/Economie/France/Francais-heureux-travail-2018-09-20-1200970141?utm\\_source=Newsletter&utm\\_medium=email&utm\\_content=20180922&utm\\_campaign=NEWSLETTER\\_CRX\\_PERSONNALISEE&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed&\\_open=eyJndWkljoiOTgyMjE2YjRmNDFjOWE4YzVkYWZmZGUzODY2YjJhZWQifQ==](https://www.la-croix.com/Economie/France/Francais-heureux-travail-2018-09-20-1200970141?utm_source=Newsletter&utm_medium=email&utm_content=20180922&utm_campaign=NEWSLETTER_CRX_PERSONNALISEE&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed&_open=eyJndWkljoiOTgyMjE2YjRmNDFjOWE4YzVkYWZmZGUzODY2YjJhZWQifQ==)

(Source : [www.la-croix.com](http://www.la-croix.com) du 20/09/2018, Emmanuelle Réju)

### ● **Pôle Emploi propose aux chômeurs de s'expatrier en république Tchèque**

Suite à un partenariat mis en place entre l'ambassade de France et Pôle Emploi, des chômeurs français sont incités à chercher du travail en République tchèque, pays où il y aurait 250 000 emplois vacants (d'après l'ambassade). S'il n'est pas nécessaire de parler tchèque, l'anglais, lui, est « *presque indispensable* ». Côté rémunération, il faut compter 1 500 euros brut par mois en moyenne. Selon l'ambassade, « *ça paraît peu mais la vie est 40 % moins chère qu'en France* ». Les profils recherchés : principalement des salariés qualifiés dans le marketing, l'ingénierie, les services clients, la comptabilité. Enfin, le taux de chômage est moins élevé en République tchèque qu'en France (3,2 % chez les Tchèques en avril 2017, contre 8,6 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 chez les Français). Les mesures d'accompagnement : une aide financière à l'installation de Pôle Emploi (750 euros) et une aide pour apprendre le tchèque.

[https://www.cnews.fr/france/2018-09-21/pole-emploi-propose-aux-chomeurs-de-sexpatrier-en-republique-tcheque-794917?elst\\_newsletter=20180921-17\\_794917](https://www.cnews.fr/france/2018-09-21/pole-emploi-propose-aux-chomeurs-de-sexpatrier-en-republique-tcheque-794917?elst_newsletter=20180921-17_794917)

(Source : [www.cnews.fr](http://www.cnews.fr) du 21/09/2018)

## **COTISATIONS SECURITE SOCIALE**

### ● **Les grands axes du « Plan santé pour 2022 ». Réactions des mutuelles.**

Le 18/09/18, **Agnès Buzyn**, ministre de la Santé, a présenté son plan intitulé « *Ma santé 2022* ». **Les grands axes du plan : 01)-** Renforcement du travail en équipe pour les soignants ; **02)-** Création d'un label pour les hôpitaux de proximité ; **03)-** Une réforme des études médicales. **Les réactions** des représentants de la profession. **La Mutualité française** a salué la création des assistants médicaux, ainsi que la constitution de communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) : *[C'est le] chaînon manquant pour décloisonner notre système en créant un réseau de santé de proximité. Avec le regroupement de tous les professionnels de santé d'un territoire, et leur articulation avec les hôpitaux de proximité et l'offre médico-sociale, les CPTS devraient offrir une réponse coordonnée aux besoins de santé pour notamment limiter les recours non pertinents aux urgences* ». Un bémol : la suppression du numerus clausus qui, selon elle, n'est pas une réponse suffisante à l'inégale répartition des médecins sur les territoires. **Les Mutuelles de France** : elles jugent que, vont dans le bon sens, toutes les mesures favorisant une organisation plus collective de la médecine de ville, ainsi que celle permettant une meilleure articulation avec les hôpitaux de proximité. Cependant, elles déclarent que « *les mesures correctives proposées sont très loin de répondre au niveau des enjeux* ». La réorganisation des soins, par exemple, devrait être beaucoup plus profonde, notamment par le développement sur tout le territoire des centres de santé : « *Ce sont les seules structures permettant de répondre complètement aux aspirations des professionnels de santé en termes de médecine d'équipe, d'accès aux plateaux techniques et de salariat* ». Elles demandent par conséquent un plan d'urgence de développement des centres de santé, ainsi que la mise en œuvre des financements nécessaires à la sécurisation de leur modèle économique.

<https://www.vivamagazine.fr/les-grands-axes-du-plan-sante-pour-2022-173663>

(Source : [www.vivamagazine.fr](http://www.vivamagazine.fr) du 18/09/2018, Anne-Marie Thomazeau)

[Retour au sommaire](#)

### ● Protection sociale des étudiants : tout change

La protection sociale des étudiants va être, dès le 01/09/18, assurée par l'assurance maladie. De leur côté, les mutuelles étudiantes s'occuperont de la gestion de la complémentaire. 1,8 million d'étudiants sont concernés. La loi a été adoptée définitivement le 15/02/18. La cotisation annuelle (217 euros) demandée aux étudiants est, de fait, supprimée. Supprimée aussi la demande annuelle d'inscription dès la rentrée 2018. Il y aura une période transitoire pour les étudiants déjà inscrits à une mutuelle étudiante pour l'année universitaire 2017-2018 et poursuivant leurs études ; ils resteront attachés à leur mutuelle durant l'année universitaire 2018-2019. C'est au 31/08/19 que disparaîtra définitivement le régime étudiant de sécurité sociale. Les salariés des mutuelles étudiantes, eux, rejoindront les équipes des caisses primaires d'assurance maladie.

<https://www.vivamagazine.fr/protection-sociale-des-etudiants-tout-change-173412>

(Source : [www.vivamagazine.fr](http://www.vivamagazine.fr) du 11/09/2018, Anne-Marie Thomazeau)

### FISCALITE

#### ● Macron veut 6 milliards de baisse d'impôts en 2019

D'après le journal **Les Echos**, le président Macron entend intégrer dans le budget 2019 une baisse de la pression fiscale sur les Français de 6 milliards d'euros en moins pour l'année. Une source gouvernementale, non précisée dans l'article : « *Une première depuis au moins 10 ans en France* ». Comment une telle baisse ? **01)**- La baisse de la taxe d'habitation ; **02)**- La suppression des cotisations sociales pour les actifs ; **03)**- La baisse de la CSG pour 300 000 retraités ; **04)**- L'exonération de cotisation sur les heures supplémentaires. Mais l'allègement fiscal annoncé n'empêchera pas que d'autres mesures grèveront le budget des Français, comme la hausse des prix des carburants, l'augmentation des taxes sur l'énergie ou la hausse du tabac. Quant au crédit d'impôt sur la transition écologique, il « *va s'amoinrir* ». En comparant les deux (baisse d'impôts et hausse de certains autres), le gouvernement estime que cela équivaldra, pour les Français, à une baisse de 6 milliards d'impôts. Pour sa part, l'**OFCE**, d'après ses hypothèses, arrive au chiffre de 3,5 milliards d'impôts. **Challenges** : « *Alors que Macron est souvent catalogué comme le président des riches, le pouvoir d'achat des ménages a reculé de 0,5% au premier trimestre 2018. L'insee a annoncé une hausse de celui-ci de 0,7% au second trimestre* ».

[https://www.challenges.fr/economie/fiscalite/macron-veut-6-milliards-de-baisse-d-impots-en-2019\\_614655#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20180923](https://www.challenges.fr/economie/fiscalite/macron-veut-6-milliards-de-baisse-d-impots-en-2019_614655#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20180923)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 23/09/2018)

[Retour au sommaire](#)

#### ● Fraude fiscale : l'Assemblée privilégie les amendes aux poursuites

Le 19/09/18, l'Assemblée nationale a voté l'extension à la fraude fiscale de la convention judiciaire d'intérêt public (CJIP). La CJIP a été instauré dans le cadre de la loi Sapin 2 (2016), et concernait, à l'origine, des faits de corruption. Le vote de cette mesure permet à une entreprise de payer une amende afin d'éviter des poursuites, sans reconnaissance de culpabilité. Des membres de l'opposition et des ONG ont critiqué ce vote. Attac, Oxfam et CCFD-terre solidaire par exemple. **Laurent Rousseau**, responsable du pôle flux financiers illicites de l'association Sherpa : « *Il est déplorable qu'en parallèle de l'ouverture du "verrou de Bercy", ce projet de loi introduise une nouvelle forme de justice dérogatoire pour les grandes entreprises fraudeuses. Avec l'extension de la convention judiciaire d'intérêt public à la fraude fiscale, elles pourront accepter de payer une amende en échange d'une extinction des poursuites et sans reconnaissance de culpabilité. Ce mécanisme non dissuasif instaure une justice à deux vitesses, qui permettra aux sociétés responsables de fraudes d'ampleur d'acheter leur innocence* ». Pour certains députés de l'opposition, il y a là une contradiction avec une autre mesure du projet de loi antifraude : la fin du monopole des poursuites détenu par l'administration fiscale, le fameux "verrou de Bercy", concernant les plus gros fraudeurs fiscaux. **Eric Coquerel** (La France insoumise) : « *Vous êtes en train en réalité de désincarner toute la loi que vous nous proposez contre la fraude fiscale* ». **Véronique Louwagie** (LR) : « *[Il s'agit d']une solution [visant à] échapper à un procès public [qui crée] une justice à deux vitesses* ». Ce à quoi, **Emilie Cariou**, rapporteur LREM du projet a répondu : « *Il s'agit d'une convention passée avec*

*l'entité morale. Le dirigeant (de l'entreprise) peut très bien lui être mené au pénal pour le procès public que vous appelez absolument de vos vœux ».* L'examen de ce projet de loi doit s'achever mercredi avant un vote solennel le 26 septembre.

[https://www.latribune.fr/economie/france/fraude-fiscale-l-assemblee-privilegie-les-amendes-aux-poursuites-791171.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20180921](https://www.latribune.fr/economie/france/fraude-fiscale-l-assemblee-privilegie-les-amendes-aux-poursuites-791171.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20180921)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 21/09/2018, avec agences)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● Voiture électrifiée : la stratégie de PSA pour remporter le défi industriel

Le 20/09/18, **PSA** a annoncé qu'il allait entamer une grande offensive : l'électrification de sa gamme par un plan de déploiement industriel de sa technologie hybride. Début des opérations dès 2019, avec le lancement de modèles qui auront tous une version électrifiée (soit 100 % électrique, soit hybride PHEV). Les modèles PHEV (hybrides plug-in hybride ou, en français, hybride rechargeable) accessibles en 2019 : C5 Aircross, Peugeot 3008, DS7 Crossback (dont un modèle entièrement électrique sera offert au public fin 2019) et la future 208. L'objectif : qu'un catalogue (toutes marques confondues, c'est-à-dire Peugeot, Citroën, DS, Opel) présente en 2025 des modèles entièrement disponibles dans une version électrifiée.

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/voiture-electrifiee-la-strategie-de-psa-pour-remporter-le-defi-industriel-791208.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 21/09/2018, Nabil Bourassi)

### ● Déploiement de la fibre : le spectre d'un manque de main-d'œuvre

Le 20/09/18, des professionnels du développement de l'Internet fixe à très haut débit ont fait part, lors d'une réunion à Laval, de leur difficulté à recruter des salariés pour déployer la fibre sur l'ensemble du territoire. Selon eux, si rien n'est fait, le Plan France Très haut débit (PTHD, qui vise à apporter une connexion ultra-rapide à tous les Français à l'horizon 2022) pourrait être menacé. **Etienne Dugas**, président d'**Infranum** (rassemblement des entreprises engagées dans le déploiement de la fibre, en particulier dans les campagnes et les zones les moins peuplées) : « *On a un problème. On a un mal de chien à trouver du monde pour venir travailler dans nos entreprises. [A fin 2017, la filière comptait] 12.000 équivalents temps plein. [Or,] pour honorer nos engagements, nous devons monter à 28.000* ». Pourquoi de telles difficultés de recrutement ? Pour M. Dugas, il s'agit « *d'un souci de communication* » : « *Il doit quand même y avoir moyen d'attirer des talents ! [...]* Nous travaillons sur un des plus grands chantiers de France ». Avant d'ajouter que la profession dispose de centres de formation opérationnels et de perspectives professionnelles sur long terme. Et de demander au gouvernement la mise en place d'un Comité stratégique de filière (CSF) qui pourrait permettre aux entreprises de recruter sans plus tarder la main d'œuvre dont elles ont besoin. **Julien Denormandie**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Cohésion des territoires, et qui était présent à Laval, s'est déclaré favorable à cette demande : « *Effectivement, je pense qu'il y a un vrai enjeu de consolidation de la filière. Le faire dans le cadre d'un CSF, je trouve ça très bien* ». Et d'ajouter qu'il serait bien de soient mis en place des actions et des dispositifs plus ciblés, en lien avec la politique d'emploi que prépare le gouvernement. Il faudrait, selon lui, créer ou renforcer les liens entre les industriels des télécoms qui veulent recruter, et certains territoires où le travail est une denrée rare. Cela pourrait prendre la forme des « *emplois francs* », un programme, expérimental actuellement, lancé au printemps dernier par le gouvernement, et qui vise à promouvoir l'embauche de demandeurs d'emploi qui résident dans des quartiers prioritaires, en offrant une aide financière à l'employeur.

<https://www.latribune.fr/technos-medias/deploiement-de-la-fibre-le-spectre-d-une-penurie-de-main-d-oeuvre-791196.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 21/09/2018, Pierre Manière)

[Retour au sommaire](#)

## LIVRES

### ● « En marche vers l'immobilisme » d'Agnès Verdier-Molinié

→ **Présentation de l'éditeur** : « *Tout devait changer : allègement des normes, baisse des dépenses et des impôts... Mais 18 mois plus tard, la réalité est bien différente. Le décalage, pour ne pas dire le fossé, se creuse tous les jours. Certaines grandes réformes (prélèvement à la source, taxe d'habitation...) paraissent d'ores et déjà aussi ambitieuses qu'inutiles. D'autres réformes nécessaires (baisse des effectifs publics, réforme des retraites, réduction de la dépense sociale...) patinent dangereusement. Au-delà des mots rassurants, c'est bien un choc de complexité auquel sont confrontés les Français : multiplication des contraintes administratives et fiscales, organisation kafkaïenne des territoires... Où est la simplification sans cesse annoncée ? Cet ouvrage dresse, à travers de nombreux exemples souvent ubuesques, le tableau de l'ancien monde qui refuse de disparaître. L'heure tourne et malgré quelques mesures ponctuelles pertinentes, la grande transformation annoncée se fait attendre. La France va-t-elle encore rester immobile ou est-elle en marche ? »*

→ **Biographie de l'auteur** : Agnès Verdier-Molinié est la directrice de l'IFRAP, la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques. Elle a déjà publié, entre autres, *60 milliards d'économies !* (Albin Michel, 2013).

« En marche vers l'immobilisme » d'Agnès Verdier-Molinié. Albin Michel, collection A.M. Politique. 286 pages (26 septembre 2018)

<http://www.lefigaro.fr/vox/economie/2018/09/21/31007-20180921ARTFIG00034-les-extraits-du-livre-choc-d-agnes-verdier-molinie.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 21/09/2018, Guillaume Roquette)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mardis  
Directeur de publication : Didier Malric  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)